

VILLY-EN-AUXOIS ASSOCIATION

Les Sentinelles de l'Auxois restent sur leurs gardes

L'association a tenu, samedi 10 février, son assemblée générale ordinaire annuelle. Son président Paul Robinat est revenu sur l'actualité des Sentinelles de l'Auxois.

■ L'association

Les Sentinelles de l'Auxois ont été créées en 2011, en opposition au projet d'implantation d'un circuit automobile sur un terrain appartenant à la SCI Brecht, entre Villy-en-Auxois et Villeberny. Le terrain en question se trouve dans une zone spéciale de conservation Natura 2000, une appellation qui rassemble des sites naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale. Plus globalement, l'association promeut la défense du cadre de vie, de l'environnement, de la nature et du patrimoine de l'Auxois.

■ Un projet en suspend

Selon les observations de l'association, le propriétaire du terrain, M. Brecht, n'y a fait aucun aménagement depuis 18 mois, ce qui laisse à penser qu'il aurait renoncé à son idée. Néanmoins, l'association n'a aucune garantie quant à l'annulation complète du projet et reste attentive à



■ Un affichage des Sentinelles de l'Auxois contre le projet de circuit à Venarey-les-Lauxes en 2012. Photo d'archives LBP

tout mouvement de son « adversaire ». Le propriétaire n'a pour le moment fait aucune demande de permis d'aménagement.

■ Présentation d'un argumentaire

Les grandes lignes d'un argumentaire de 30 pages commencé en 2016 ont été présentées. Celui-ci vise à « permettre aux habitants de la région de se prononcer en connaissance de cause au moment de l'ouverture éventuelle, par le préfet, d'une enquête publique » et à « informer les pouvoirs publics et les élus sur la cause que nous défendons depuis 2011 ». Plusieurs arguments y sont déve-

loppés. Le projet de circuit automobile contreviendrait au Code général de la santé et de l'environnement, il porterait atteinte aux intérêts des habitants et serait en contradiction avec la politique des pouvoirs publics selon l'association, qui développe ces différents affirmations de ma-

nière détaillée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent faire une demande pour en obtenir un exemplaire.

■ Retour sur l'année 2017

Plusieurs actions ont été menées l'année dernière. L'association a notamment renouvelé sa cotisation au Collectif

670

C'est le nombre total de personnes que peut mobiliser l'association. Cent soixante ont réglé leur cotisation en 2017.

des associations pour la protection de l'environnement (Capren). Elle a également posé des affiches dans les villages aux alentours afin de sensibiliser la population aux objectifs de l'association. Autre fait marquant : l'envoi d'une lettre à Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Sa réponse souligne l'attention des services du ministère sur cette affaire.

■ Les actions en 2018

« Nous devons rester prêts à agir et ne dormir que d'un seul œil », insistent les Sentinelles de l'Auxois. Plus concrètement, l'association prévoit de faire faire un constat d'huissier si de nouveaux travaux venaient à être engagés sur le terrain. Entretien des relations avec les services de l'État et les élus du territoire est également au programme.

Lucas Martin

ZOOM

La composition du bureau

La composition du nouveau bureau a été approuvée à l'unanimité. Il y a trois nouveaux membres : Johannes Andriessen (administrateur et commu-

nication), Jean-Luc Fournier (administrateur et juridique) et Jean Charles Jouffroy (trésorier et webmaster). Huit membres sortants ont été réélus.